

Bilan de l'Observatoire des Odeurs du bassin de Thau – 3^e trimestre 2024

ETU-2024-123

Edition Novembre 2024

www.atmo-occitanie.org

contact@atmo-occitanie.org

09 69 36 89 53 (Numéro CRISTAL – Appel non surtaxé)



CONDITIONS DE DIFFUSION

Atmo Occitanie est une association de type loi 1901 agréée (décret 98-361 du 6 mai 1998) pour assurer la surveillance de la qualité de l'air sur le territoire de la région Occitanie. Atmo Occitanie est adhérent de la Fédération Atmo France.

Ses missions s'exercent dans le cadre de la loi sur l'air du 30 décembre 1996. La structure agit dans l'esprit de la charte de l'environnement de 2004 adossée à la constitution de l'État français et de l'article L.220-1 du Code de l'environnement. Elle gère un observatoire environnemental relatif à l'air et à la pollution atmosphérique au sens de l'article L.220-2 du Code de l'Environnement.

Atmo Occitanie met à disposition les informations issues de ses différentes études et garantit la transparence de l'information sur le résultat de ses travaux. A ce titre, les rapports d'études sont librement accessibles sur le site :

www.atmo-occitanie.org

Les données contenues dans ce document restent la propriété intellectuelle d'Atmo Occitanie.

Toute utilisation partielle ou totale de données ou d'un document (extrait de texte, graphiques, tableaux, ...) doit obligatoirement faire référence à **Atmo Occitanie**.

Les données ne sont pas systématiquement rediffusées lors d'actualisations ultérieures à la date initiale de diffusion.

Par ailleurs, **Atmo Occitanie** n'est en aucune façon responsable des interprétations et travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux et pour lesquels aucun accord préalable n'aurait été donné.

En cas de remarques sur les informations ou leurs conditions d'utilisation, prenez contact avec **Atmo Occitanie** par mail :

contact@atmo-occitanie.org

1. Contexte et objectifs

Atmo Occitanie anime un observatoire des odeurs autour de la zone industrielle du bassin de Thau depuis 2016 afin d'évaluer les gênes olfactives et suivre leurs évolutions, en concertation avec industriels, habitants et collectivités. Les partenariats noués avec Sète Agglopôle Méditerranée ainsi que 6 industriels (Saipol, Scori, Timac-Agro, Hexis, Esso S.A.F. et GDH) assurent la mise en œuvre de l'observatoire des odeurs et la poursuite des objectifs suivants :

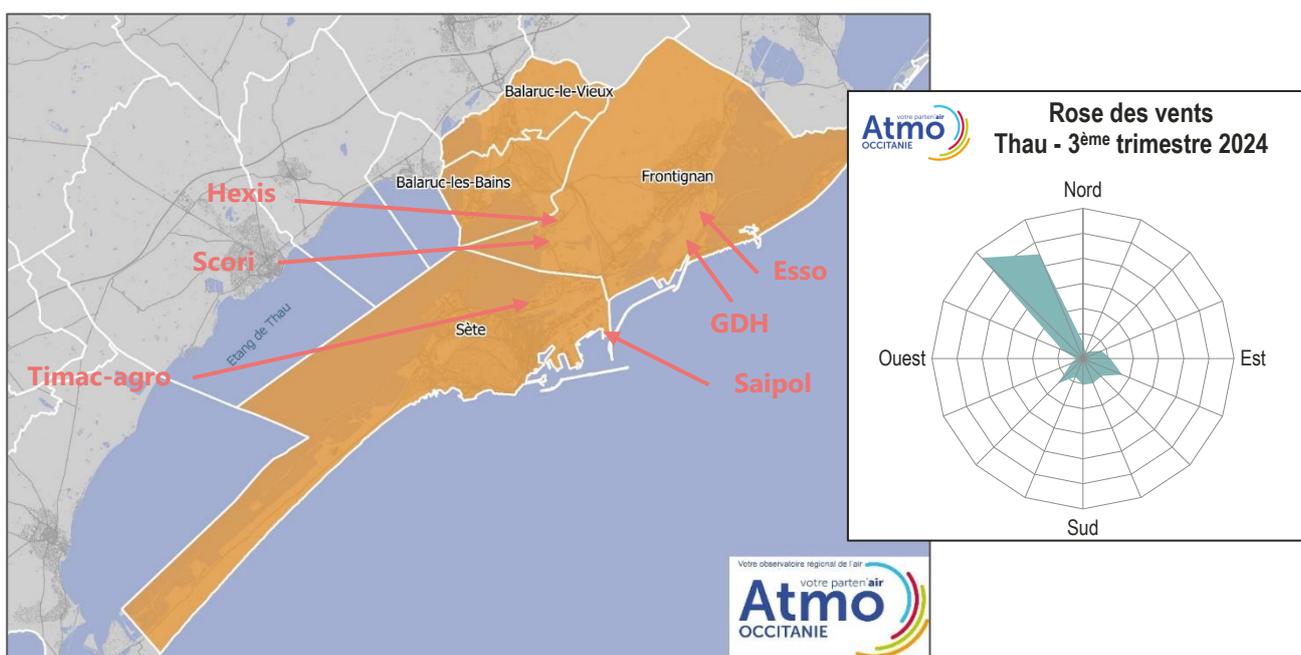
- suivre l'évolution des gênes olfactives ;
- détecter – dans les meilleurs délais – une éventuelle augmentation des nuisances olfactives ;
- améliorer l'identification des sources odorantes et des conditions sous lesquelles elles sont ressenties (mise en relation des odeurs avec les conditions météorologiques, les conditions de fonctionnement des sites industriels, et éventuellement les mesures réalisées dans l'air ambiant) ;
- permettre aux différents participants (industriels, collectivités, riverains...) de disposer d'une analyse partagée de la situation et faciliter les échanges autour de cette problématique.

Ce document présente le bilan du 3^e trimestre 2024 du suivi de la gêne olfactive autour de la zone industrielle du bassin de Thau.

2. Dispositif d'évaluation

Depuis 2021, le dispositif s'appuie sur la **plateforme de signalement ODO, disponible sur smartphone ou internet**, et qui permet le recueil rapide et géolocalisé des nuisances olfactives ressenties par n'importe quel citoyen.

Le suivi s'appuie également sur un **réseau de Nez référents** parmi la population environnante, qui est sollicité en cas d'épisode olfactif et aide à l'identification et à la discrimination des odeurs.



3. Bilan du suivi des odeurs au troisième trimestre 2024

Sur le 3^e trimestre 2024, 77 signalements olfactifs ont été recueillis :

- 70 signalements spontanés : 28 provenant des Nez référents en absence de sollicitation et 42 provenant d'autres citoyens ;
- 7 signalements 'rebond' après sollicitation du réseau de nez référent, dont 2 pour signaler une absence d'odeur.

3.1. Répartition spatiale des odeurs

La carte ci-dessous présente la localisation des signalements odorants au cours du 3^e trimestre 2024, en séparant les signalements des Nez référents (en rouge) de ceux des autres citoyens (en vert).

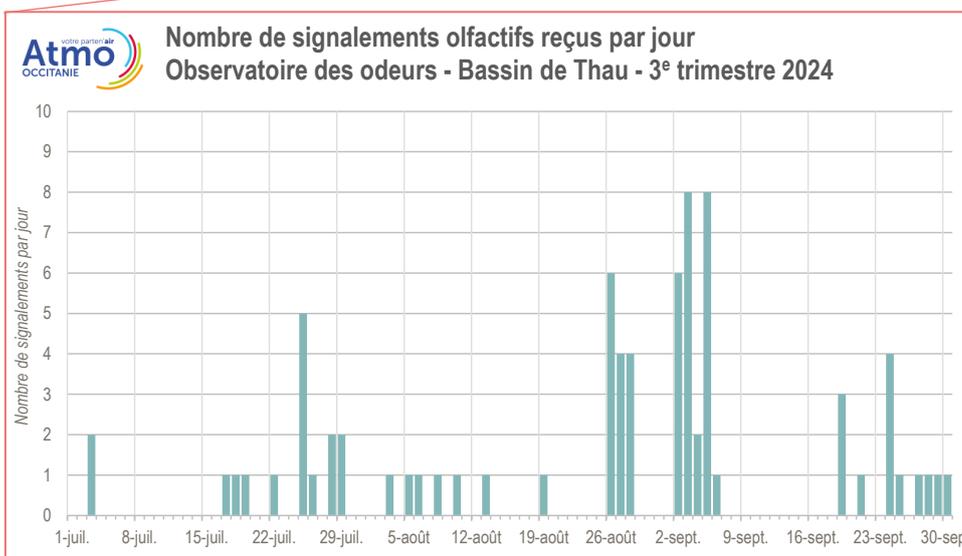
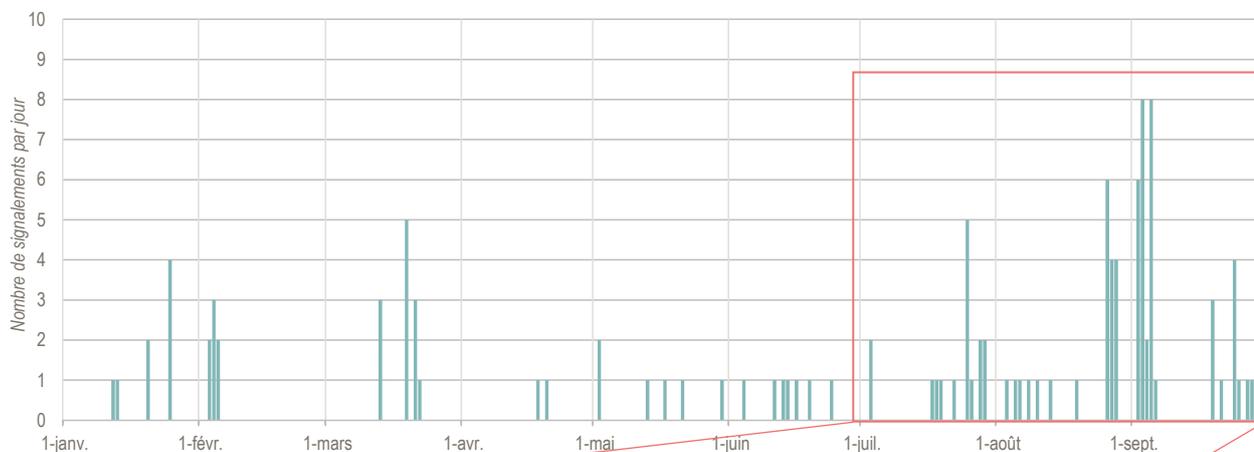


Les signalements sont en nette augmentation sur le 3^e trimestre 2024, mais avec une répartition similaire : le centre de Frontignan reste la zone la plus impactée, suivi par le quartier de La Peyrade. Les nuisances sur Sète ou Balaruc restent en revanche limitées, sans hausse importante au 3^e trimestre 2024.

3.2. Variations journalières des signalements



Nombre de signalements olfactifs reçus par jour
Observatoire des odeurs - Bassin de Thau - Janvier à septembre 2024



Environ un tiers des journées sur le troisième trimestre a été impacté par un ou plusieurs signalements, contre un sixième au second semestre. Cette hausse de la fréquence des épisodes s'accompagne de plus d'une augmentation des signalements moyens par jours. La période la plus marquée se situe entre le 26 août et le 6 septembre, avec la moitié des signalements du trimestre concentrée sur ces 12 jours.

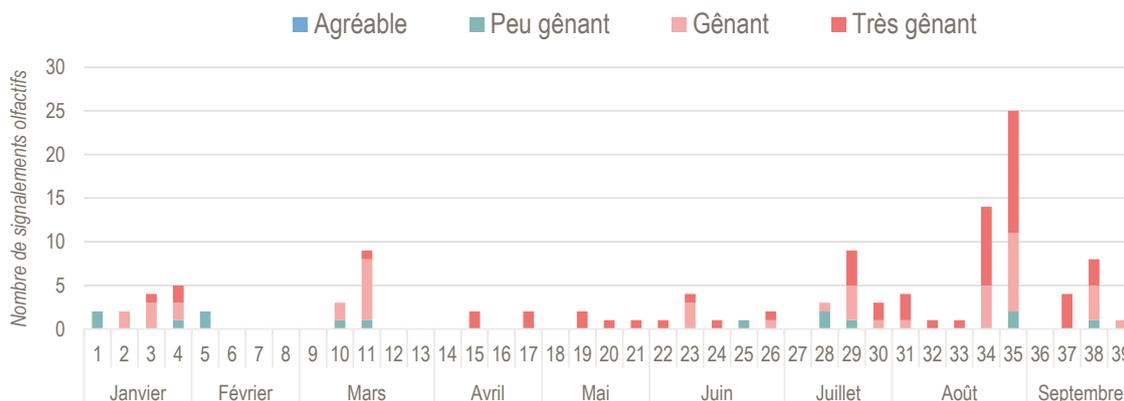
3.3. Niveau de gêne des odeurs

Au troisième trimestre, les odeurs sont en majorité déclarées comme très gênantes (56%) suivi par environ un tiers d'odeurs gênantes. Ces variations dans la gêne s'observent tout au long du trimestre sans mettre en évidence une période où les odeurs ressenties sont moins dérangeantes.

Le faible nombre de signalement issu du réseau de Nez sur ce second trimestre explique ainsi que les nuisances remontées soient moins nombreuses, mais avec une plus grande gêne déclarée.



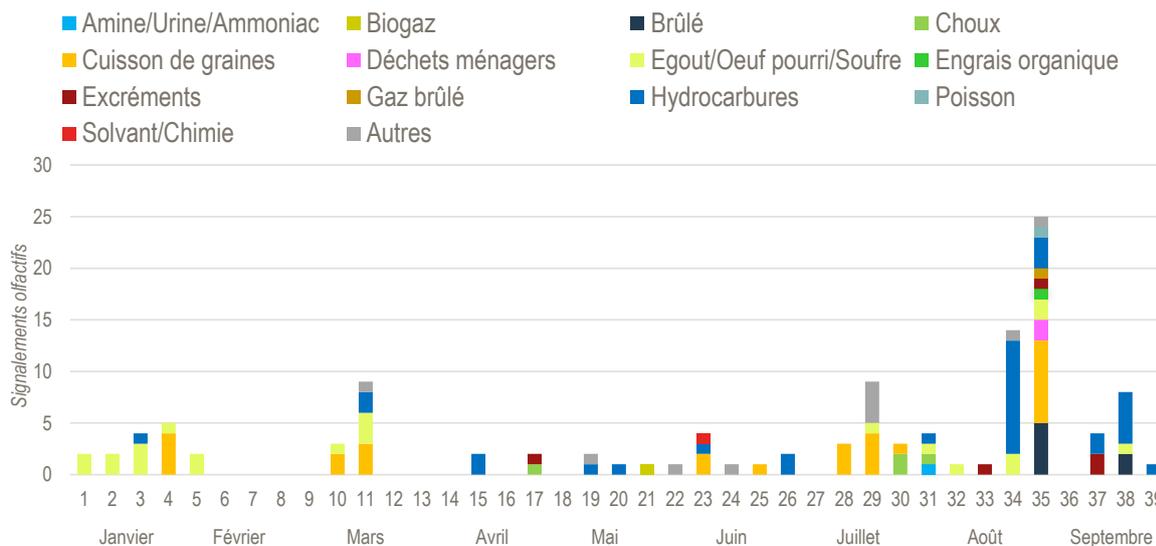
Variation hebdomadaire de la gêne olfactive - Tout signalement Observatoire des odeurs - Bassin de Thau - Janvier à septembre 2024



3.4. Ressemblance des odeurs



Variations hebdomadaires des évocations des odeurs - Tout signalement Observatoire des odeurs - Bassin de Thau - Janvier à septembre 2024



Parmi les évocations variées utilisées pour décrire les nuisances ressenties au 3^e trimestre, les deux principales restent, comme les trimestres précédents :

- Hydrocarbures** : les odeurs signalées ont été ressenties principalement à proximité du dépôt pétrolier GDH et du terrain de l'ancienne raffinerie Mobil. Autour de ce dernier, un suivi de la qualité de l'air est actuellement mis en place dans le cadre des travaux de réhabilitations des sols réalisés par Esso. Les résultats de la surveillance réalisée par Atmo Occitanie lors de ce chantier sont disponibles sur www.atmo-occitanie.org.
- Cuisson de graines** : Ces odeurs, caractéristiques de l'activité de SAIPOL, sont principalement signalées au centre de Frontignan l'après-midi, par vent soufflant de l'Est/Sud-Est.

Ces deux registres ont été particulièrement cités fin août et début septembre, chacun lors d'un épisode odorant détaillé dans le paragraphe suivant.

3.5. Zoom sur les odeurs fin août – début septembre

26 au 28 août :

14 signalements ont été reçus sur la plateforme ODO en 3 jours, principalement sur Frontignan. Les nuisances concernent principalement des odeurs d'hydrocarbures, en continu sur les deux premiers jours, et par bouffées le 3^e jour. Ces odeurs sont principalement ressenties l'après-midi et le soir, par vent marin (soufflant depuis le Sud ou le Sud-Est).

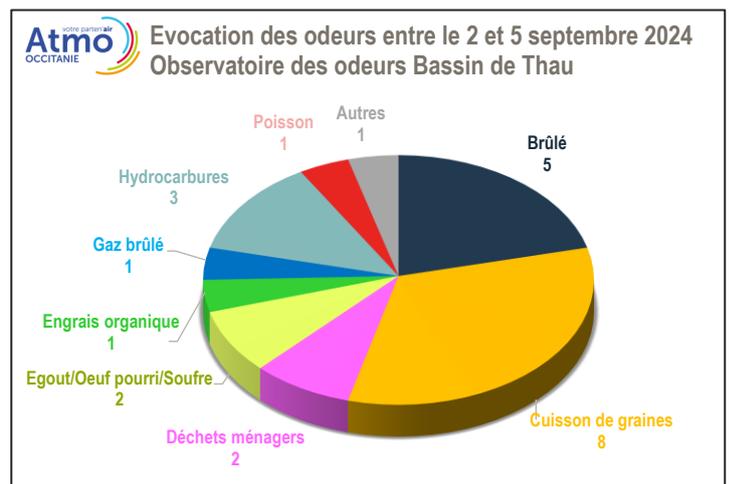
Beaucoup des signalements indiquent comme origine supposée le chantier de réhabilitation des sols de l'ancienne raffinerie Mobil mené par Esso. Cependant, lorsque les conditions de vent sont défavorables comme par vent marin, les excavations sont uniquement réalisées sous la tente gonflable, ce qui permet de grandement limiter la gêne ressentie au niveau des premières habitations au Nord ou à l'Ouest du chantier.

En revanche, cette période coïncide avec les travaux de construction de la passerelle au-dessus du canal, à partir de la partie Nord du terrain de l'ancienne raffinerie, dont les terrains ont été rendus à la mairie de Frontignan début 2024. Des excavations dans cette zone, par vent défavorable, peuvent être à l'origine des nuisances ressenties.

2 au 5 septembre :

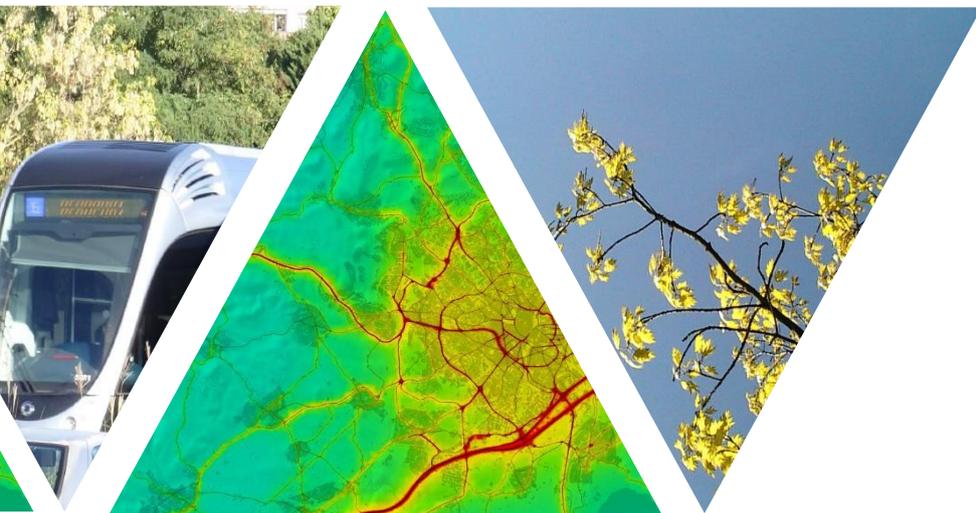
On observe 9 évocations distinctes dans les odeurs signalées sur ces 4 jours. Si différentes ressemblances peuvent désigner une odeur similaire, notamment pour des signalements publics, cette diversité illustre la présence de plusieurs sources odorantes.

Les nuisances sont principalement ressenties l'après-midi par vent de Sud-Ouest, notamment les odeurs de "cuissons de graines", correspondant généralement aux activités de l'usine SAIPOL. En soirée, le vent bascule au Nord-Ouest (Tramontane), et aucune ressemblance ne domine, à l'exception des odeurs de "brûlé" à Frontignan le jeudi 5 septembre.



3.6. Perspectives

La surveillance des nuisances olfactives autour du bassin de Thau se poursuit en 2024 selon les mêmes modalités. Atmo Occitanie recherche toujours de nouveaux Nez bénévoles notamment parmi les partenaires industriels. La création d'un groupe d'échanges disposant du même outil et de la même formation que le réseau de nez de riverains permettrait de disposer d'un retour éclairé sur les différents sites lorsque des odeurs sont signalées par les riverains.



L'information sur la qualité de l'air en Occitanie

www.atmo-occitanie.org



Agence de Montpellier
(Siège social)
10 rue Louis Lépine
Parc de la Méditerranée
34470 PEROLS

Agence de Toulouse
10bis chemin des Capelles
31300 TOULOUSE

Tel : 09.69.36.89.53
(Numéro CRISTAL – Appel non surtaxé)

Crédit photo : Atmo Occitanie